

Communiqué
du 19 janvier
2022

JTs COMMUNS

Compte-rendu de la saisine intersyndicale

Le 17 janvier, une réunion s'est tenue avec Philippe Martinetti, directeur du réseau France 3.

Réunion d'échanges suite à la saisine des organisations syndicales de France 3 sur les JTs communs et le Plan de Continuité d'Activité (PCA).

A 12h05, la direction prévenait les organisations syndicales (SNJ, CGT, CFDT, FO, SUD) que la réunion initialement prévue à 14h, était reportée à 15h. À 14h06, la direction communiquait par mail sur la fin des JTs communs pour les antennes de France 3. Un enchaînement qui démontre une certaine fébrilité du côté de la direction. S'agissait-il de ne pas paraître céder aux salariés ? Quoi qu'il en soit, rédacteurs en chefs, chefs de centres et planificateurs ont été mis à rude épreuve.

La réunion sur la saisine s'est passée relativement sereinement, la direction ayant cédé à la principale demande.

Le directeur du réseau a confirmé qu'au 24 janvier, les 24 éditions reprennent, *Dimanche en Politique* également. Il a bien précisé qu'il s'agit d'une adaptation du PCA et non de la fin du plan.

Nous sommes revenus sur la façon dont a été lancé ce PCA juste avant la rentrée.

Pour Philippe Martinetti, il s'agissait de protéger les salariés tout en évitant une rupture d'antenne. D'après lui, jamais le prisme économique n'a été pris en compte.

Les organisations syndicales ont déploré la méthode, sa brutalité et son unilatéralité. Samuel Bignon, le DRH du réseau, a répondu que fin décembre, il fallait prendre une décision rapidement vu la virulence du variant Omicron.

Lors de cet échange, le SNJ a développé deux points.

Premièrement, cette crise a appuyé là où ça fait mal. Elle a montré que les organisations qui s'adaptent rapidement et efficacement sont celles qui s'appuient sur une autonomie des équipes de terrain, qui sont confrontées directement aux problèmes.

Or France 3, et plus largement France TV, se sont très fortement centralisés. D'où des réactions disproportionnées et inappropriées, comme ce deuxième confinement de l'info régionale.

Par ailleurs, parler de retour à la normalité est illusoire. La situation est incertaine et complexe. Il y aura d'autres crises, qu'elles soient environnementales, politiques ou sociales. Sans parler du fait que nous ne sommes pas sortis de celle liée au Covid-19. Il n'y aura donc pas de retour à la normalité précédente, mais bien création de nouvelles normalités.

Dans ce contexte, prétendre imposer verticalement un nombre de salariés maximal identique pour chaque antenne de France 3 est totalement inefficace.

Pour le SNJ, il y a nécessité de s'entendre sur une méthode et des objectifs.

Les objectifs : maintenir une offre d'information de proximité digne de ce nom, avec des éditions locales et d'antennes, tout en préservant la santé des salariés. Il ne s'agit pas de maintenir des éditions comme si de rien n'était, alors que nous sommes en crise. Montrer l'adaptation à l'antenne n'est pas un signe de faiblesse, mais au contraire un signe de vitalité et d'engagement auprès du public, au moment où il en a le plus besoin.

Sur la méthode : la détermination des actions à mettre en œuvre doit se faire au plus près du terrain. En partant des salariés et de leurs chefs de services et en y associant les représentants du personnel.

Par ailleurs, cette crise interne, liée à la recentralisation de France 3, met en lumière un impensé de taille.

(...suite en page 2...)

(...)

Depuis 2013, les régions administratives ont été profondément modifiées. Pourtant, aucun travail éditorial n'a été engagé pour repenser nos éditions régionales. Toute absorbée par la centralisation et la transformation des régions en réseau, l'entreprise n'a pas vu la nécessité de travailler l'évolution de son offre éditoriale avec ses équipes.

Résultat prévisible : une crise arrive, la direction supprime d'un trait de plume des JT's d'antennes dont elle ne sait que faire.

En conclusion, le SNJ s'est déclaré satisfait par le retour des éditions d'antennes. **Nous sommes par contre réservés sur un retour à 100% du temps d'antenne de nos éditions avec 80% des effectifs**, comme par exemple le montage en télétravail maintenu.

Nous n'accepterons pas la politique du yoyo. Celle qui consisterait à placer les salariés en difficulté avec un travail dégradé, pour ensuite de nouveau fermer les antennes.

Philippe Martinetti a affirmé qu'il n'en n'était pas question, il s'est par ailleurs engagé à revoir la méthodologie.

Dans un premier temps, les instances de proximité seraient sollicitées pour accompagner ce nouveau dispositif afin de prendre les décisions au plus près du terrain.

Un avenir relativement proche nous éclairera sur la mise en pratique des déclarations et engagements du directeur du réseau.

Une clause de revoyure est prévue le 21 janvier pour décider de la sortie ou non du PCA.

Paris, le 19 janvier 2022